

COMMUNE DE POISSON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 JUILLET 2016 à 20 h 30

Présents : GUYOT de CAILA Joël, BONNOT Michelle, BRIVET Jean-Paul, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, BERNARD Didier, MELINE Nicole, SOLEYMIEUX Aimé, AUPECLE Mathilde, AUDUC Jean-Marc, BRIVET Isabelle, DESCHARMES Frédéric, LORTON Corinne, AUGAGNEUR Jean-Paul.

Excusé(s) : PLURIEL Dominique qui donne pouvoir à GUYOT de CAILA Joël

Absent(s) : Néant

Secrétaire de séance : DESCHARMES Frédéric

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la réunion du 26/05/2016.

FUSION DE COMMUNAUTES DE COMMUNES

Par lettre recommandée du 18 avril 2016, reçue en mairie le 23 avril 2016, M. le Préfet de Saône-et-Loire demande aux Conseils municipaux de se prononcer sur l'arrêté préfectoral n° DRCL-BCC-2016-089-029 du 29/03/2016 portant projet de périmètre d'une nouvelle communauté de communes issue de la fusion des communautés de communes de PARAY LE MONIAL, DIGOIN VAL DE LOIRE et du CHAROLAIS et l'extension à la commune de LE ROUSSET-MARIZY, imposée par la loi NOTRe. (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Le Maire rappelle au CM que, faute de détails précis, ce dossier avait été ajourné lors de la précédente réunion du 26/05/2016.

Le Conseil Municipal, considérant le manque de délai, l'absence de concertation avec les élus concernés et le sentiment de se voir imposer cette fusion et non de la choisir, le manque d'information tant au niveau des compétences futures que sur l'aspect financier qui en résulterait, l'absence de réponses claires à trois questions fondamentales que se posent les conseillers municipaux :

- * fusion pour quoi faire ? (pas de projet)
- * fusion dans l'intérêt de qui ? (les citoyens sont ignorés)
- * fusion pour quelle économie ?

après vote à bulletins secrets, se prononce par : 2 voix pour prendre acte du périmètre proposé par M. le Préfet ET 13 voix contre ce périmètre.

DELIBERATIONS DIVERSES

Le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- * **approuve** le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement 2015. Prix de revient moyen du m3 traité pour une consommation annuelle de 120 m3 : 1,37 € (pour mémoire : 1,38 € en 2014)
- * **fixe** le montant des RODP 2016 (redevance d'occupation du domaine public) versées à la commune par les services GRT GAZ (146 €) TELECOMMUNICATIONS (1100 €) ERDF (197 €)
- * **confie** au Cabinet KALICE sis à AIX les BAINS (73) la mission de maîtrise d'ouvrage pour la création d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur. Cette mission, évaluée à 22.630 € HT, est subventionnée à 70 % par l'ADEME. Elle comporte 1 phase avant travaux et 1 phase après travaux. Les habitations susceptibles d'être reliées à ce système recevront un questionnaire à compléter.

ECOLE

Conseil d'Ecole : Le dernier conseil d'école a eu lieu le 27 juin. Les effectifs de la prochaine rentrée seront de 35 élèves répartis comme suit : 18 en maternelle et CP et 17 en CM et CE. Mme DUCERF, directrice a demandé son changement et sera remplacée. Les travaux demandés par l'équipe enseignante seront exécutés pendant l'été.

Transport scolaire : La réunion annuelle à laquelle sont conviés tous les parents intéressés par ce service s'est déroulée le 01/07/2016. La municipalité déplore toutefois la non-réponse de certains parents aux mails de relance envoyés par la mairie et regrette le peu de participation (5 familles sur 15 concernées). En effet, la présence des parents permet de dialoguer et d'éviter des oublis ou erreurs pour que ce service réponde le mieux à leurs desideratas.

Suite à la demande de M. et Mme VALORGE qui acceptent de prêter leur terrain, l'aménagement d'une petite place est prévu aux Michelets afin de permettre au bus scolaire de stationner en toute sécurité. Il a également été pris en compte la demande d'arrêt supplémentaire aux Petits Michelets. Un nouvel appel d'offres a été lancé et le transporteur n'est pas encore connu. La commune a toutefois précisé dans le cahier des charges qu'elle exigeait un petit car.

TRAVAUX

Bâtiments : Les travaux de plâtrerie-peinture du logement de l'école primaire ont débuté en juin. Il sera disponible à la location en septembre. Un logement T2 est disponible au 1^{er} étage de la boulangerie suite au départ du locataire. Renseignements en mairie.

Voirie : Une intervention a été nécessaire à "Busseuil" suite à un soulèvement de goudron provoqué par une inondation. Des matériaux seront étalés sur le chemin du "Champ Catoux" suite aux travaux de fouille réalisés par ORANGE.

Commission environnement : Christèle CLEMENT remercie les membres de la commission et les conseillers qui ont donné de leur temps pour aider les employés communaux dans le cadre du fleurissement.

Le CM prend connaissance :

- d'une proposition de devis concernant la maintenance de la structure multisport installée sur la place et envisage de revoir le contrat de maintenance actuel signé avec la Sté AGORESPACE dont certaines conditions sont caduques.
- des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal, et entre autre une réunion relative à l'aménagement du futur Centre de Loisirs qui sera aménagée à PARAY LE MONIAL.

Le Maire lève la séance à 24 h 00
Fait à Poisson, le 04/07/2016



Le Maire,
GUYOT de CAILA